



LE REFUTHON

La lettre d'information

N° 002

Date 15 mai 2009

Rédacteur :

F6HQY

Graphisme :

Luxy / F-13826

Chroniqueurs :

F5AGB - F5LPR

F6BSW - F6HQY

F8BXI - F2DX

F1APY

SOMMAIRE

- * De quoi s'agit-il ?
- * Finances
- * Internet
- * Radio REF
- * Démocratie
- * L'exemple ED 24
- * Démocrates les ED ?
- * Conclusion

460

SOUTIENS

Au 15 MAI 2009



L'EDITO

par Bernie Beauchet / F6HQY

Nous y voilà !

Les AG du REF-u sont comme les années, il y en a qui sont là « pour la forme » et qui illustrent la continuité. Ce sont les plus nombreuses. Et, parfois, il en surgit une qui va marquer un tournant, une dont on se souviendra pendant longtemps. Celle de 2009 va, à coup sûr, faire partie de cette catégorie très restreinte car l'association nationale ne sera vraisemblablement plus la même après. C'est en effet lors de cette AG que pourrait naître un nouveau REF, peut être celui dont rêvent les refuthoniens.

A travers ce billet, c'est à ceux qui disposent d'un droit de vote que je souhaite m'adresser car ce sont eux qui détiennent le pouvoir de transformer la « machine ». Une sacrée responsabilité qu'ils ont entre les mains ! Il ne va en effet pas s'agir de glisser un « oui » ou un « non » dans l'urne juste pour faire plaisir à tel ou tel autre responsable. Ou pour conserver un titre auquel on s'est bien habitué. Car, d'une certaine façon, l'issue des votes conditionnera l'avenir de notre activité, et un tel enjeu mérite qu'on y réfléchisse à deux fois avant de se décider. Pour vous aider, le Refuthon vous invite à former votre jugement en répondant à ces deux questions :

-Voulez-vous l'immobilisme ou la réforme ?

-La réforme qui vous est proposée est-elle ou non porteuse d'espoir ?

Selon la réponse que vous apporterez à ces questions dépendra la tenue d'une AG extraordinaire en fin d'année pour entériner les travaux qui vont devoir être menés d'ici là. Allez-vous maintenir la porte du renouveau bien verrouillée ou allez-vous l'entrouvrir ? Le proche avenir le dira, mais une chose est certaine, c'est que vous, les votants, serez responsables devant la communauté radioamateur toute entière du choix que vous ferez. Et rien ne pourra vous en exonérer.

Un privilège sacrément redoutable que ce droit de vote, et c'est bien pour ça que le Refuthon demande que la charge en soit répartie sur l'ensemble des adhérents du Réseau des Émetteurs Français... en leur restituant leur qualité de « membres actifs ».





LE REFUTHON

DE QUOI S'AGIT IL ?

AUTEUR

F6HQY

**Bernie
BEAUCHET**

LE REFUTHON ?

**Mais c'est très
simple**

Par F6AWN

Francis FERON

A télécharger sur :

<http://refuthon.worpress.com/le-kit/>



F6HPP a dit :

Plus membre depuis une dizaine d'années ... Prêt à le redevenir maintenant que la présidente sait ce qu'est la vraie radio ...

Extraits d'un entretien paru dans Radioamateur Magazine de mai 2009

RaM

La question qui nous brûle les lèvres serait de savoir quelle mouche a bien pu te piquer le jour où tu as décidé de monter ce collectif ?

Bernie

Pas la mouche tsé tsé en tout cas... Plus sérieusement, j'ai pris conscience que notre activité favorite est en danger pour trois raisons qui, d'ailleurs, se conjuguent. D'abord parce que le radioamateurisme est peu connu du grand public qui lui associe, lorsqu'il en entend parler, une image assez vieillotte. Dans les esprits, la CW et le fameux « Si tous les gars du monde... » sont plus proches du chemin de fer à vapeur que de la prochaine expédition sur Mars... Cette imagerie d'épinal est fautive, bien entendu, mais il n'en reste pas moins qu'elle est bien ancrée dans les esprits. Ensuite, parce que nous vivons dans une époque troublée et troublante : les ressources – y compris radioélectriques – se font rares, la recherche du risque zéro est permanente (confère la téléphonie mobile... pour l'instant) et les pouvoirs publics ont une tentation forte à vouloir tout « normer », y compris le paysage. Il n'est que de regarder le cahier des charges imposé dans les lotissements pour comprendre le parcours du combattant qui attend l'OM qui va vouloir y installer ses antennes... Enfin, parce que, en volume, le radioamateurisme français ne représente rien. Ou presque. Si je résume tout ça d'une formule volontairement très provocante :

« Activité peu connue, le radioamateurisme consomme des ressources rares, ne sert à rien, donne le cancer et pollue visuellement le paysage ».

Pour faire face, je ne vois qu'une solution : une association nationale forte, crédible et efficace. Le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. Il faut donc que le REF-union se réforme en profondeur et c'est de ce constat que le Refuthon est né.

RaM

On connaît le REF enraciné dans ses convictions d'arrière garde, alors qu'est-ce qui te fais croire qu'ils vont t'écouter, toi, plus que d'autres ?

Bernie

Je crois au sens de l'histoire, même la petite, et à la force des choses. Ce n'est pas par hasard si le Refuthon a connu le développement que l'on sait.



LE REFUTHON

DE QUOI S'AGIT IL ?

AUTEUR

F6HQY

**Bernie
BEAUCHET**

2/3

F9MI a dit :

*OK Je
soutiens -
F9MI - REF n°
3905 - Mérite
national du
REF 87*

F0EQK a dit :

*Du renouveau,
nous en avons
besoin car
notre passion
de
radioamateur
est en train de
disparaître*

F6AVQ a dit :

*Il faut faire
bouger les
choses. Nous
ne sommes
pas assez
représentés
auprès des
autorités de
tutelle*

Le constat que j'ai évoqué un peu plus haut, je ne suis pas le seul à l'avoir fait et les esprits étaient mûrs pour un tel collectif. Il suffisait qu'une démarche un peu structurée se mette en place pour que les soutiens arrivent. Encore fallait-il que ce collectif ne se base pas sur des termes polémiques où des conflits de personne, mais sur de simples principes de bon sens. A cet égard, les propositions du Refuthon ne peuvent pas être taxées de parti pris ou de quoi que ce soit d'autre de négatif. Ce n'est pas un « putch » ni un vecteur d'opposition au REF-union actuel. Il ne s'agit pas non plus de remplacer à la tête de la pyramide « X » par « Y », ni de soutenir « W » contre « Z ». Non, le Refuthon s'inscrit dans une démarche positive et non partisane, et tu as certainement noté qu'il n'y a eu depuis le départ aucune critique de fond sur ce collectif.

Pour répondre plus précisément à ta question, les dirigeants du REF-union écoutent ce que nous disons soit parce qu'ils sont globalement convaincus que les choses doivent rapidement changer – ce sont ceux que j'appelle les « réformateurs » dans mes propos -, soit parce qu'ils n'ont plus le choix et se retrouvent désormais au pied du mur. D'ailleurs, je pense que les tenants de l'immobilisme ne sont plus très nombreux et que, en fait, leurs discours de « gardiens du temple » masquent surtout de façon honorable la volonté de conserver une position finalement très confortable. Pour résumer, « on » écoute le Refuthon parce qu'on n'a plus trop le choix.

RaM

Rappelons que le REF reçoit une confortable aide de l'état chaque année. Cet argent ne pourrait-il pas servir à promouvoir largement et à fonds perdus la promotion du radioamateurisme ?

Bernie

Je ne saisis pas bien le sens de ta question, notamment le terme « à fonds perdus ». Dans le monde associatif – et nous sommes dans ce domaine – tout doit être à fonds perdus. Mais avec retour sur investissement car on ne gère pas une association de 6000 membres comme une amicale de pêcheurs à la ligne... En d'autres termes, 100 euros engagés n'ont pas pour vocation de rapporter 150 euros qu'on va placer en SICAV. Par contre, 100 euros engagés devraient rapporter par exemple de nouveaux candidats à l'examen. Donc de nouveaux membres pour les associations de radioamateurs. C'est un peu du billard à plusieurs bandes et c'est un concept certainement beaucoup plus facile à gérer dans le cadre d'une activité commerciale... Je pense que cela répond aussi à ta question sur la promotion du radioamateurisme.



LE REFUTHON

DE QUOI S'AGIT IL ?

AUTEUR

F6HQY

**Bernie
BEAUCHET**

3/3

FOFNK a dit :

*Bonne
initiative que
je soutiens
pleinement.*

*Il n'est pas
question de
saborder le
REF mais
bien au
contraire.*

F4EDZ a dit :

*Enfin!!! Le
réveil il était
temps !!!
Avant la
disparition
totale des
radioamateurs
français.*

F4DSN à dit :

*Président
ED88.
Je soutiens.*

RaM

Toi qui a vu Betty au Seigy dernier, peux-tu nous dire ce que tu ressorts de positif et/ou de négatif de cet entretien ? Le REF est-il prêt « au moins » à entendre ce que les OM ont à dire ?

Bernie

Cette rencontre a fait pas mal polémique – surtout en dehors du Refuthon, d'ailleurs – mais non seulement je ne la regrette pas mais la referais sans hésiter. Jusqu'à Seigy, la perception que j'avais des choses provenait de mon « analyse » des éditos de F6IOC, et des nombreux bruits de couloir qui parcourent la toile. Un peu maigre, non ? Pouvoir échanger directement avec la présidente était donc indispensable afin que je puisse conforter / infirmer mon appréciation. Je profite d'ailleurs de cet espace pour la remercier de m'avoir consacré beaucoup de temps – ce qui répond à ta question de savoir si le REF est prêt à entendre ce que les OM ont à dire - alors qu'elle était fortement sollicitée par ailleurs. Ce que j'en ai retiré ? Plutôt une confirmation de ce que je pensais même si je suis conscient du caractère subjectif de ce que je vais dire. Je l'ai d'ailleurs écrit sur mon blog et je ne dirai pas ici le contraire : j'ai la conviction que Betty a la capacité personnelle de mener une réforme du REF-union. J'ai aussi la conviction qu'elle le souhaite et qu'elle s'en donne les moyens. Maintenant, nous jugerons « sur pièce » d'autant qu'une réforme peut prendre plusieurs directions, et je profite de l'occasion pour rappeler que le Refuthon n'a pas pour vocation de soutenir une personne en particulier, mais une réforme dans un sens clairement affiché. Comme je l'ai répondu à quelqu'un il y a peu : si Betty mène la réforme dans le sens que nous souhaitons globalement, je dirai « bravo Betty ». Si c'est quelqu'un d'autre, je dirai « bravo X ». Mais pour l'heure, c'est Betty la présidente et c'est donc elle qui a, au moins en partie, la possibilité d'agir efficacement en ce sens. Restons pragmatiques. Je me permet d'ailleurs une suggestion : ne pas oublier que le REF-union n'est pas tout le radioamateurisme français et que les actions de communication (un très gros point faible de la structure actuelle) peuvent aussi s'adresser aux non membres. Je trouverais par exemple naturel qu'elle réponde, comme l'a fait le président de l'URC, à tes questions : ce ne serait pas une trahison vis-à-vis de Radio Ref et cela permettrait certainement de dissiper certains malentendus.

*[Lire l'intégralité de cet entretien dans le numéro de mai de Radioamateur Magazine à télécharger sur :](http://lekiosque.immingo.net/kiosque/Radioamateur-Magazine-t6.html)
<http://lekiosque.immingo.net/kiosque/Radioamateur-Magazine-t6.html>*



FINANCES

ATELIER

AUTEUR

F5AGB

Bruno MARCHI

1/1

F5VHA a dit :

Je soutiens car cette critique a un but constructif

FG1PP a dit :

J'adhère aux propositions faites pour faire avancer nos instances représentatives. Je suis adhérent REF-UNION (cotisant 2009). Ici en Guadeloupe il n'y a pas beaucoup d'adhérents REF. Trop d'individualités, même au sein des associations

F6EGV a dit :

Très bonne initiative que je soutiens.

Ce qu'en dit F6FWO dans son rapport financier :

« Les résultats ne sont pas à l'image de notre investissement ; il est toujours aussi impératif de trouver des adhérents et de ne pas perdre ceux qui le sont actuellement : il s'agit en particulier de défaut de paiement... de publicité. Pour 2009, le budget définitif proposé au CA financier, avec ses 32.025 € de déficit, est le reflet de la réalité 2008, avec une modération de la perte escomptée grâce à une surveillance accrue des créances client »

Ce que souhaitent les Refuthoniens :

- Le salon, coût et attractivité.

Une tendance se dégage pour suggérer que le salon soit plus qu'un simple marché où les professionnels présentent leurs produits et les amateurs leurs vieilleries à la vente. Il est suggéré de le rendre plus attractif en y organisant par exemple conférences, présentations, débats, concours de réalisations OM, et de le coupler avec l'A.G. ; A.G. où chaque om pourrait voter et ainsi rentabiliserait son déplacement en participant directement à la vie de l'association et au choix de ceux qui le représentent.

- La cotisation.

Il se dégage clairement qu'il faut reformer le système actuel de cotisation unique (pas si unique d'ailleurs vu celle imposée aux OM d'outre mer), et que le principal point noir qui rend la cotisation si élevée est l'abonnement à Radio-Ref.

Ceci me permet d'enchaîner avec un petit commentaire sur le rapport financier publié dans le Radio-REF d'avril (et que je vous invite à consulter). On y constate sans surprise que la revue représente 35% des dépenses pour 9% des recettes. N'est-ce pas un peu excessif et déséquilibré ?

Surtout quand on enregistre une perte pour l'exercice de 40733 € et des prévisions de pertes de l'ordre de 32000 € pour 2009 et 2010.

Seuls les rendements des placements financiers qui ont rapporté pour l'exercice près de 21000€ sauvent un peu la situation. Dommage que le bon point de ce bilan ne revienne qu'à un organisme financier extérieur...

Un regret : un peu plus de détails sur ce qui entre dans la rubrique « associatif » (21% des dépenses) aurait permis de se faire une opinion plus précise sur l'impact du salon sur ce budget, ou sur le montant de la part rétrocédée aux ED.





INTERNET

ATELIER

AUTEUR

F8BXI

**Philippe
SERRANO**

1/2

Ce qu'en dit F6IOC dans son rapport moral :

« Ce site, réalisé et maintenu par des bénévoles, date maintenant de quelques années et mérite un rajeunissement. Après plusieurs appels, une équipe s'est attelée à ce travail, avec pour but de refaire, dans un premier temps, la page d'accueil. Les techniques nouvelles utilisées pour développer ces pages permettront une mise à jour plus souple du contenu et aideront ainsi à en faire un site plus vivant. Ce projet se poursuit sur l'année 2009 »

Ce que souhaitent les Refuthoniens :

Questions posées ce mois-ci :

- quels sont les outils qui vous manquent sur le site Internet du REF-Union (blog, wiki, forum, chat, sondage, vote, ...)
- quelles sont les informations qui vous manquent sur le site Internet du REF-Union ?

Outils :

Forum

- demandé par tous, la nécessité d'un forum devient claire et se précise avec une accessibilité à tous sur les sujets courants de la radioélectricité, de l'électronique, ... le tout étant de communiquer ensemble mais aussi d'échanger avec d'autres sphères techniques, d'attirer et intéresser des personnes en dehors de la sphère purement radioamateur
- une partie pourra être réservée aux adhérents et demandant une authentification
- la modération, c'est-à-dire la surveillance du contenu, semble être demandée. Elle pourra l'être à posteriori comme pratiqué par de nombreux forum actuels

Sondages & votes

- un outil de sondage / vote est aussi demandé comme la possibilité de donner son avis sur divers sujets. Voir exemple sur le site de l'ARRL qui propose un sondage hebdomadaire (ouvert à tous, sujets généraux)
- par extension de cet outil, il semble utile et intéressant de faire voter les adhérents de l'association sur des sujets les concernant comme on a pu le voir sur le vote du maintien ou non de l'examen de télégraphie pour l'accession aux bandes HF, et par extension, le vote associatif par correspondance devra pouvoir être mis en place par Internet

F5PLG a dit :

*Oui, vive le
changement et
le REFuthon,
Modernisons
l'association
avant qu'elle ne
s'écroule.*

F4RRE a dit :

*Je soutiens cette
démarche, elle
me semble
légitime...*

F5KEM a dit :

*F5KEM Radio-
club de
l'A.R.A.S (24)
Cotisant REF-
Union 2009.*



INTERNET

ATELIER

AUTEUR

F8BXI

**Philippe
SERRANO**

2/2

F6BBO a dit :

*En tant
qu'adhérent
depuis 1967 et
sur l'air
depuis bientôt
40 ans , je
cautionne
cette initiative
et je rejoins
les autres
OM's
soutenant
cette action.*

F6GZO a dit :

*Oui, je vous
soutiens et je
vous remercie
pour votre
action. Mon
REF, notre REF
doit sortir de
sa léthargie.*

Blog

- proposer un hébergement mutualisé de blogs destinés au radioamateur qui en fera la demande et qui servira à la publication de montages, de savoir faire, avec interaction avec le visiteur (commentaire sur le blog)

Extension de Radio REF

- plusieurs demandes font état de la nécessité d'enrichir le contenu de la revue associative en lui adossant une extension sur le site web, notamment sur la partie technique en proposant des articles, schémas, nomenclatures, montages, réservés aux adhérents à l'image de ce qui se fait encore sur le site de l'ARRL (Member View)

Informations

• Association

- le REF doit informer rapidement sur ce qu'il fait, ce qu'il entreprend et en donner les résultats sur son site web.
- lorsque c'est nécessaire, le REF doit informer en dehors des canaux temporels déjà établis comme le Bulletin hebdomadaire F8REF et la revue mensuelle Radio REF. L'intérêt d'Internet réside dans cette capacité à faire circuler l'information rapidement
- les rubriques actuelles comme les Services, les Commissions, les Groupes de Travail, avec des informations mises à jour

• News, Actualités

- mettre en place une rubrique sur l'actualité radioamateur, les télécommunications, l'électronique, ...
- reprendre les flux RSS des sites web des membres associés comme l'AMSAT (ARISS), le CDXC, l'UFT, ...



**Afin de rendre plus pratiques nos échanges dans le
cadre des ateliers,
un forum spécifique à été ouvert à l'adresse suivante :**

<http://refuthon.forumactif.net>

Faites nous part de vos idées !



RADIO-REF

AUTEUR

F5LPR

Denis TAMBUTE

1/3

F6API a dit :

Je suis toujours membre du ref depuis 1968 mais j'avoue me poser chaque année la question de ma réinscription. Je n'y trouve plus mon compte tant en terme technique que démocratie interne.

F5QE a dit :

... Changer ou disparaître, voilà le choix !!

Ce vieux REF est beaucoup plus important que les amateurs le pensent : c'est un interlocuteur...

Ce qu'en dit F6IOC dans son rapport moral :

« Depuis juin 2008, grâce à Anita Perez qui gère les interactions entre les différents acteurs de Radio-REF, et à tous les intervenants du comité de rédaction, notre revue a été mise au routage de manière à garantir son arrivée chez les adhérents au 15 du mois. Ceci en tenant compte d'un temps de distribution, dernier maillon de la chaîne, que nous ne maîtrisons pas. Pour son contenu, le comité de rédaction a, au mieux, pris en compte les résultats du sondage qui avait été présenté à l'AG de Nevers. L'élément essentiel est que les adhérents souhaitent trouver plus d'articles techniques, et surtout pour différents niveaux. Afin de répondre à cette demande, nous avons fait plusieurs fois appel, dans les pages de Radio-REF à des rubriqueurs. Malheureusement, comme souvent, les bonnes volontés ne se pressent pas, mais cette action reste une priorité pour 2009. A ce sujet, il est toujours étonnant de constater que bon nombre d'OM « s'abonnent » au REF-Union, montrant bien que la revue est le service principal qu'ils voient. Il nous faut répondre encore plus aux demandes formulées dans l'enquête : elles doivent être prises en compte. »

Ce que souhaitent les Réfuthoniens :

Quelle évolution et quel avenir pour la revue Radio REF ?

Ce sujet ne vous a pas laissé indifférents car depuis le lancement du blog <http://refuthon.wordpress.com/> le 26 février, puis l'ouverture du forum <http://refuthon.forumactif.net/> le 19 mars, vous avez été plus de 1300 à visiter ces pages et plus de 100 à intervenir et à proposer vos idées.

Cela peut paraître tout à la fois peu et beaucoup.

- Peu quand on songe au nombre de radioamateurs potentiellement concernés, ce qui est fort regrettable.

- Beaucoup quand on connaît le nombre de radioamateurs « réellement » concernés, intéressés et **attachés** à la revue Radio REF :

- **Attachés** à son maintien comme vitrine de l'association et vecteur de promotion de notre activité.

- **Attachés** à son contenu qui doit être le reflet de notre passion pour les techniques et l'histoire de la radioélectricité, ainsi que pour les activités et les réalisations des radioamateurs.



RADIO-REF

AUTEUR

F5LPR

Denis TAMBUTE

2/3

F0DPU a dit :

Plus membre depuis longtemps, et surtout depuis le caractère obligatoire de la revue.

F4DDJ a dit :

Je soutiens cette initiative.

F5SHM a dit :

Je me joins à cette excellente initiative, qui j'espère portera ses fruits et que je cautionne.

Ex- membre, mais prêt à revenir...

De vos échanges il ressort quelques grandes et fortes tendances qui reviennent régulièrement et que nous résumons ci-dessous :

(Ne voyez dans cette liste aucun classement exhaustif, par ordre de préférence ou de priorité, il ne s'agit que d'un résumé de vos réflexions, remarques et propositions)

Vous voulez ou vous souhaitez :

- Une interaction forte entre la revue papier et un site web agréable et convivial ainsi qu'avec un forum de discussions.
- La création d'une version PDF imprimable sécurisée (connexion par mot de passe réservée aux abonnés à cette option).
- Des articles techniques équitablement partagés entre niveau débutant et niveau chevronné.
- Une présentation régulière des nouveaux composants et des nouvelles technologies (nano composants, traitement du signal, étalement/compression du spectre, etc...).
- Des reprises régulières des « fondamentaux » (charte OM, éthique, base de radioélectricité, propagation, CEM, règles de trafic, règles de sécurité.... etc.).
- Des articles qui « donnent envie de faire » et « envie d'en être » (de la communauté des radioamateurs).
- Une diminution notable des pages administratives et augmentations des pages techniques et des pages ouvertes aux activités départementales intéressantes (autre que les réunions gastronomiques).
- Que la revue (papier ou PDF) soit (ou devienne) l'organe de soutien et d'émulation de concours ou de challenges interdépartementaux.
- Le renforcement des liens et la mise en valeur des activités des OM français hors de métropole, et la mutualisation des frais de distribution de la revue vers l'outre mer (le surcoût de 11,5 euros entre l'adhésion en métropole et hors métropole est mal perçu par les radioamateurs d'outre mer).
- Une mise en page plus agréable et plus claire et la réduction du coût par un retour partiel au noir et blanc comme c'est par exemple le cas dans l'excellente présentation de la revue du partenaire Radiofil.
- Des annonceurs et des publicités proposant des kits et des composants pour vos réalisations (Annonceurs français ET étrangers).
- Un abonnement à la revue (papier ou PDF) dissocié de la cotisation de base.

Vos propositions sont par contre moins claires et moins tranchées pour ce qui est de savoir s'il est souhaitable de diffuser la revue papier en kiosque de presse ou non, ainsi que sur le fait de consacrer des pages à la « formation » (préparation à l'examen).



RADIO-REF

AUTEUR

F5LPR

Denis TAMBUTE

3/3

F6DHV a dit :

REF n°23319 cela fait ma 40ème année d'appartenance sans faille ... Donc aujourd'hui je soutiens pleinement cette nouvelle action de sauvetage comme le font et feront tant d'autres amis.

F5EZH a dit :

Ancien adhérent (de 1972 à 1980 environ) puis de nouveau depuis le début de cette année pour tenter de participer à la vie de notre association, je ne peux que soutenir cette initiative. Il est temps de réagir

Nous avons constaté que le débat s'est animé autour de ce que vous définissez comme « les cibles » à conquérir. A ce sujet nous ne pensons pas que c'est en produisant une revue papier ou PDF et un site Web « attrape tout », que Radio REF touchera des cibles **durables**. Nous ne sommes ni des électroniciens ou des acousticiens pur jus, ni des exploitants DX'eurs exclusifs. Nous sommes des **RADIO**amateurs. Ce préfixe **RADIO**, trop souvent oublié et négligé, se suffit à lui-même et est là pour rappeler NOTRE spécificité. Nos vitrines, revue ou site Web, se doivent d'être centrées sur ce particularisme qu'est la maîtrise, la compréhension et l'instruction individuelle autour du phénomène radioélectrique. C'est cette « spécificité » RADIO électrique qui doit être le cœur de nos présentations et prestations extérieures.

Aujourd'hui tout le monde fait de la RADIO sans le savoir. Il faut donc faire en sorte de donner le sentiment que nous, **radio amateurs**, nous savons de quoi nous parlons et que nous maîtrisons cette technique. Je pense que, dans ce cas, se sont les « cibles » qui viendront alors à nous.

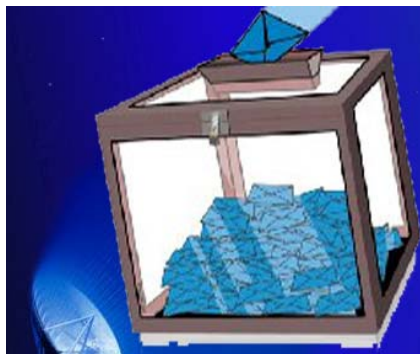
Enfin, rien n'interdit de s'interroger sur les futurs objectifs que devrait atteindre la revue Radio REF en terme de représentativité de notre activité comme en terme de rentabilité.

- Radio REF doit-il continuer à paraître chaque mois ou peut-on réduire cette périodicité dans la mesure où les informations éphémères seraient disponibles sur d'autres supports médiatiques ?
- Radio REF doit-il continuer à consacrer de très nombreuses pages à la vie associative ou doit-il se recentrer sur le cœur d'activité : la radio ?
- Radio REF peut-il, ou doit-il devenir une « revue de prestige », véritable vitrine et « ambassadeur » de l'association ?

La revue Radio-REF représente 35% des dépenses et absorbe 34% du montant de vos cotisations. Il apparaît donc urgent de refondre cette revue, tant dans sa présentation que dans son contenu. La lecture du rapport moral laisse supposer que cette réflexion serait engagée. Une volonté réformatrice affirmée dans un domaine aussi vital pour la représentativité de l'Association ne pourra avoir que des incidences positives en termes d'adhésions, et par voie de conséquence sur l'équilibre financier du REF-union.

La refonte de la revue Radio-REF est, et restera, un des souhaits prioritaires du Refuthon !





DEMOCRATIE

ATELIER

AUTEUR

F6BSW

Didier FRAGNIER

1/3

DELPHIN

Georges a dit :

One man, One vote". Cour Suprême des Etats Unis, 1964, Reynolds V. Sims. Mince, déjà 45 ans, comme quoi, on n'invente rien

F1EXN a dit :

Je ne peux que soutenir cette initiative et j'espère que notre communauté va enfin se réveiller !

F1US a dit :

*Cotisant 2009, Ref depuis 44 ans !
Je ne peux qu'être d'accord notre survie en dépend.*

Ce qu'en dit F6IOG dans son rapport moral :

« Parmi les projets qui me tiennent particulièrement à cœur se trouve la réforme de nos statuts. En effet, ceux-ci sont lourds, sujets à interprétations, voire décourageants pour qui veut créer une structure locale. Ce point, qui a fait l'objet de plusieurs communications dans Radio-REF, a été mis à l'ordre du jour dès le CA du 21 juin 2008 qui a mandaté un groupe de travail pour définir les orientations à donner aux nouveaux statuts. Ce groupe de travail a rendu son rapport au CA du 10 janvier 2009 qui a décidé d'aller de l'avant en confiant cette mission à la commission statuts étendue au groupe de travail. Une réunion a eu lieu le 7 mars, qui a permis de mettre tout le monde au même niveau d'information entre les deux parties de cette équipe, et il en est ressorti une feuille de route pour de nouveaux statuts, qui a été présentée au CA du 14 mars 2009.

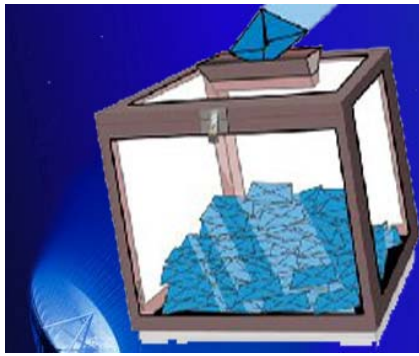
Les grandes lignes de cette réforme s'articulent autour de la décision de redonner aux adhérents le vote direct à l'assemblée générale et pour l'élection des membres du CA, de s'appuyer sur les structures existantes au niveau des départements pour assurer sa représentation et de coopérer par le biais des conventions de partenariat avec des associations spécialisées. L'objectif est que les nouveaux statuts (et le règlement intérieur qui y est associé) soient présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire d'ici à la fin 2009.

Ces orientations correspondent à une demande souvent formulée par les adhérents. Il est indispensable que nous soyons à l'écoute de ces demandes si nous voulons rester une association représentative. La structure actuelle du REF-Union répondait à un besoin à un moment donné, mais il faut savoir se remettre en question. C'est d'ailleurs un des points importants qui sont ressortis de l'analyse de la réunion du CCPD de novembre, « si on ne fait rien, on est morts à brève échéance ». Nous aurons l'occasion d'en reparler durant notre congrès. »

Ce que souhaitent les Réfuthoniens

Rappel rapide sur les statuts pour ceux qui viennent de nous rejoindre.

Le REF-u est une fédération d'associations. Les membres du REF-u sont les Établissements Départementaux (ED), les Fédérations Régionales de l'Union (FRU) et les associations « associées ». Donc, les personnes physiques, vous et moi, ne peuvent être que adhérents/cotisants mais pas membres ce qui, par principe, leur retire le droit de vote (sauf présence en AG, ce qui une entorse aux statuts obtenus de « haute lutte » lors de la constitution du REF-u).



DEMOCRATIE

ATELIER

AUTEUR

F6BSW

Didier FRAGNIER

2/3

F6IPS a dit :

...nous ne pouvons même plus nous exprimer par le vote, car c'est uniquement le président du département qui vote pour nous, même si nous ne sommes pas d'accord avec lui...

F1JKJ a dit :

... Les cinq pistes de réforme soulignées par le REFUTHON ont le mérite de regrouper l'approbation collective. Je m'y retrouve à 100%...

Les Fédérations Régionales de l'Union regroupent les bureaux des ED de la région et sont, elles aussi, des associations. Elles désignent les Délégués Régionaux de l'Union (DRU) qui seront élus en AG. Les ED et les Fédérations Régionales sont liés par convention avec le REF-u. L'AG est composée de l'ensemble des membres, c'est-à-dire des « cadres » des ED (présidents ou leurs représentants).

Le Conseil d'Administration est composé des DRU (24) et des Délégués Nationaux de l'Union (3). Les DNU sont des membres cooptés par le CA et « validés » en AG.

Le CA choisi six de ses membres pour composer le Bureau Exécutif, le bureau exécutif choisi ensuite un président, un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints respectifs.

Vos avis collectés par les sondages.

-Le principe « 1 Om = 1 voix » remporte une majorité de suffrages (pas trop étonnant).

-Rétablissement du vote par correspondance (courrier, internet)

-Suppression de Fédérations Régionales.

-Suppression des DNU

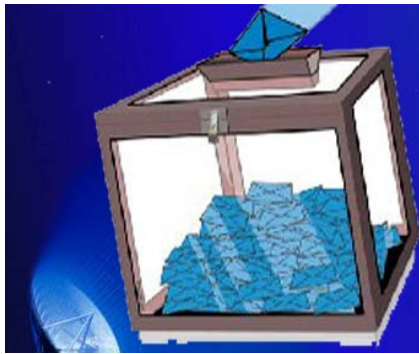
-Suppression des ED.

Dans le message « Une esquisse de statuts », j'ai relancé le débat sur la suppression des ED qui sont quand même, dans certains départements, des associations efficaces. Il ressort des interventions qui ont suivi qu'il existe de fervents partisans de la suppression pure et simple de ces associations, mais une position « de compromis » a fini par émerger (Merci à Jacques F1APY) :

-Suppression des ED « coquilles vides »

-Transformation des ED actives en autre chose (en général elles sont déjà associations 1901) par exemple en RC départemental avec des activités de niveau départemental, les RC restant ce qu'ils sont avec leurs propres spécificités.

-Un représentant local du REF pour assurer la représentation, la promotion et la communication, celui-ci pouvant se faire assister par des membres du REF volontaires.



DEMOCRATIE

ATELIER

AUTEUR

F6BSW

Didier FRAGNIER

3/3

F4FKF a dit :

J'aime le radioamateurisme et je souhaite sincèrement que cette passion des radiocommunications et de l'instruction individuelle ne disparaisse pas un jour.

F1AAY a dit :

Pour que le RA ne devienne pas un fossile... dont on ne retrouvera que les restes, s'il en reste, dans quelques décennies....

-Utilisation de moyens modernes concernant les votes

-Communication globale faite par le REF avec des moyens modernes pour la préparation des élections, les représentants locaux restant en support pour expliquer/transmettre les documents vers "la base" (OM et RC).

Ces propositions semblent résumer la position médiane du groupe, mais il faut cependant conserver à l'esprit que l'écart-type reste important. Le sujet est difficile, passionnant et passionné...

Autre sujet abordé dans l'esprit de réforme des statuts : la Reconnaissance d'Utilité Publique (la RUP).

En effet, la RUP nous a été présentée comme une contrainte quasi insurmontable dans un processus de modification des statuts (démarches compliquées, longues avec même le risque de perdre celle-ci).

Merci à Laurent F1JKJ pour les précisions apportées :

« Lorsqu'une association est reconnue d'utilité publique, ses statuts sont annexés au décret de reconnaissance. Ils ne pourront être modifiés que par décret en Conseil d'État ou par arrêté du ministre de l'Intérieur. Il n'est pas nécessaire de recommencer la procédure de reconnaissance, mais ce n'est pas anodin non plus. »

Voilà qui est plus précis que tous les bruits qui courraient (et continuent à courir) à ce propos. Il n'y a donc pas lieu de paniquer, ce n'est pas une modification de statuts qui nous fera perdre la RUP.

Un grand merci à tous les participants. Les sujets abordés n'étaient pas faciles et pourtant « ça a discuté dur » et nombres d'idées intéressantes ont été émises.



DERNIERE MINUTE

La procédure de déclaration de la P.A.R plus vite mise en oeuvre que l'extension 40 m. Quand l'administration veut aller vite...



LE REFUTHON

UN EXEMPLE : L'ED 24

AUTEUR

**Patrick
BITTIGER**

F2DX

F1AFF a dit :

*REF 17230
depuis 1965,
F1AFF depuis
1967, je dis :
ENFIN ! Et
BRAVO, il est
grand temps.*

F5BLN a dit :

*...en lisant
l'analyse des
statuts faite par
F6B??, je
m'aperçois que
bien que
cotisant depuis
toujours, je ne
suis peut être
pas membre,
car j'ai toujours
ignoré l'étage
ED de l'usine à
gaz...*

F8EXM a dit :

*Excellente
initiative que je
soutiens à
100%.*

Le 5 avril 2009 se tenait l'assemblée générale du REF24. Comme certains me savaient engagé (en mon nom et celui de Radioamateur.org) comme soutien du REFUTHON, je n'ignorais pas que des questions allaient être posées. Notre président l'avait d'ailleurs prévu au chapitre des questions diverses de l'A.G.

Le débat que j'ai pu animer fût ponctué de questions pertinentes et de commentaires constructifs. La majorité des OM et YL présents avait entendu parler du REFUTHON mais n'avait pas réellement saisi le sens de ce mouvement ; je pense qu'il doit en être de même dans beaucoup de départements. Après environ une heure de discussion, tous les participants présents au terme de l'AG ont ajouté leur indicatif à la liste des soutiens y compris les membres du C.A et les présidents des 2 radio clubs, soit 26 signatures supplémentaires au profit du REFUTHON.

Je tiens à saluer l'engagement massif des OM et YL de Dordogne qui ont parfaitement compris que le REFUTHON était nécessaire pour faire évoluer notre association nationale. 57 % des signataires sont d'ailleurs adhérents 2009 au REF-Union.

Je ne saurais que vous encourager à profiter de ces moments privilégiés que sont les assemblées générales des établissements départementaux pour débattre du REFUTHON en toute objectivité et, surtout, en expliquer clairement les fondements. Je salue à ce titre l'ouverture d'esprit de notre président d'ED F5OVZ.

J'ai pu à cette occasion étrenner le formulaire du Refuthon destiné à collecter les soutiens lors des réunions ou auprès de radioamateurs qui n'ont pas accès à Internet. F5LPR en faisait de même, et au même moment durant l'AG du REF11. N'hésitez pas à télécharger ce formulaire et surtout à l'utiliser :

<http://refuthon.wordpress.com/le-kit/>





LE REFUTHON

DEMOCRATES LES ED ?

AUTEUR

Jacques SCHERER

F1APY

FOFAP a dit :

"C'est impossible ? Alors faisons-le !"

Un pionnier de l'aéropostale.

F6BUG a dit :

Attitude positive et non polémique. Une telle initiative donne envie d'apporter son soutien.

F5TA a dit :

Je suis complètement convaincu et je vous soutiens entièrement, je souhaite de la rénovation car elle est nécessaire.

Où les intérêts particuliers l'emportent sur l'intérêt général...

Assemblée générale : une réélection du bureau a eu lieu, et si je puis dire cela comme ça, c'est là que je me suis fait un peu piéger. Je me suis présenté à l'élection du CA dans le but de remplacer le trésorier (celui-ci étant démissionnaire), personne d'autre ne voulant s'investir dans les activités départementales.

Elu à l'unanimité, je me disais naïvement que bon, il fallait se mettre au boulot. Cependant, c'est là que j'ai découvert l'étendue de l'influence du REFU sur les associations hébergeant les ED, ou du moins ayant signé une convention avec le REFU.

En effet le Président me prit en aparté et me signifia l'**obligation pour moi de cotiser au REFU** car, dans la convention, il est stipulé que les membres du bureau de l'association signant cette convention doivent être tous cotisants au REFU.

Puis vint l'assemblée des cotisants du REFU, et là je dois dire qu'ils ont fait fort : pour une fois le DRU était présent, accompagné d'un Président d'un autre ED. Celui-ci (le DRU) demanda à prendre la parole et expliqua qu'il existait une dissension au sein du REFU **et que la Présidente s'engageait sur une pente dangereuse dans les réformes, il expliqua le projet de suppression des ED et des DRU et demanda à l'assistance (en fait les membres du REFU) de s'opposer à cela.** Il souligna que le projet était mis en sommeil pour cette année mais serait remis sur le chantier pour l'année prochaine, **demandant aux cotisants de préparer la bataille future et de le soutenir**, rappelant son utilité pour nous, association départementale. En fait il essayait de sauver son poste.

Quelques OM's lui firent remarquer qu'on ne le voyait pas beaucoup et que la communication ne passait pas bien.

Je ne suis pas intervenu dans la discussion, estimant qu'en tant que non cotisant, je n'avais pas forcément droit à la parole.

C'est également là, au cours de ces échanges, que j'ai compris ce qu'était un ED fantôme. Le mécanisme est bien rodé, si l'association disparaît, l'ED est mis en sommeil et c'est le dernier président en exercice qui en est responsable, sans qu'il puisse faire quoi que ce soit... Je vous laisse juge...

Après quelques jours de réflexion, ma décision est prise et je vais rejoindre les dissidents à l'intérieur du REFU. Je pense en plus (et je m'en suis aperçu) que le collectif du Refuthon est mal connu, les quelques OM's à qui j'en ai parlé n'étaient même pas au courant et ceux qui l'étaient racontaient n'importe quoi !

Lire l'intégralité du commentaire de F1APY sur :

<http://refuthon.forumactif.net/democratie-f4/>



LE REFUTHON

CONCLUSION PROVISOIRE...

F8DLM a dit :

*...Oh que tout cela sent bon !
Ce petit vent de révolte vient chasser les poussières accumulées depuis tant d'années...*

F4FLF a dit :

Le proverbe dit « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », alors changeons !

F1RUK a dit :

Je soutiens votre démarche pour un ref-union plus démocratique. Droit de vote à chaque membre de l'association...

Vous êtes en train de terminer la lecture de cette « newsletter » qui a nécessité une large implication et un gros travail de la petite équipe d'OM's qui m'entoure : qu'ils soient ici remerciés de leur investissement pour la cause commune.

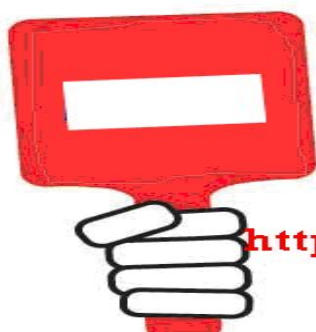
Je souhaite aussi remercier les 460 OM, YL et SWL qui soutiennent le Refuthon : ce fût vraisemblablement délicat voire difficile pour un certain nombre d'entre eux, et ils n'en ont que plus de mérite d'avoir inscrit leur nom sur la – déjà longue - liste des soutiens, liste dont l'analyse montre le caractère très largement universel des demandes figurant dans la plateforme du Refuthon. En effet, un collectif où cohabitent sans état d'âme des « anciens » à deux lettres et des F0, des « Contesteurs » connus et des « Bidouilleurs » de qualité, des « Télégraphistes » et des « Communicants », des « Hypéristes » et des « Ragchewinistes »... ne peut pas être à côté de la plaque.

Mon objectif initial était d'obtenir 500 soutiens avant l'Assemblée Générale du REF-union, ce chiffre devant donner un poids plus que raisonnable à nos propositions. Nous n'en sommes plus très loin et, qui sait, l'information sur l'existence du Refuthon va peut être finir par atteindre certaines contrées reculées de notre douce France ? C'est en tout cas la mission de chaque Refuthonien : informer ceux qui ne sont pas au courant de cette initiative.

Et maintenant ? En fait, tout va dépendre de ce qui sortira de l'AG de la fin du mois. Si vous êtes un « votant » lors de cette AG, vous allez pouvoir exercer votre droit en toute connaissance de cause. Et en assumer les conséquences. Prenez vos responsabilités car les Refuthoniens prendront les leurs !

A suivre...

Bernie / F6HQY



**DONNEZ
NOUS
VOTRE AVIS !**

<http://refuthon.forumactif.net/>